



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/180

Approbation des modalités de candidature du Musée d'art contemporain / Ville de Lyon au  
Prix européen ArtExplora - Académie des beaux-arts

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme VIDAL Chloë

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DÉPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/180 - APPROBATION DES MODALITÉS DE CANDIDATURE DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN / VILLE DE LYON AU PRIX EUROPÉEN ARTEXPLORA - ACADEMIE DES BEAUX-ARTS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le premier Prix européen Art Explora – Académie des beaux-arts est lancé en 2020 par le fonds de dotation Art Explora pour favoriser le partage des arts et de la culture avec chacun.

Ce prix viendra distinguer et amplifier des actions volontaristes, innovantes et particulièrement remarquables menées par des institutions en direction des publics.

Toutes les actions spécifiques ou les démarches globales sont les bienvenues : Innovations numériques, actions hors les murs, inclusion des personnes en situation de handicap, lutte contre l'exclusion culturelle, nouvelles médiations, éveil culturel pour les plus jeunes, programmes pour des publics exclus ou empêchés...

Sont éligibles les initiatives existantes appelées à être renouvelées ou amplifiées, mais aussi les nouveaux projets qu'un financement permettrait de lancer.

Chaque structure peut déposer jusqu'à deux dossiers de candidature.

Le Prix s'adresse à toutes les institutions culturelles européennes, publiques ou privées.

Dotée de 150 000 euros, cette première édition 2020 du prix récompensera trois lauréats :

- 1<sup>er</sup> Prix : 80 000 € ;
- 2<sup>ème</sup> Prix : 50 000 € ;
- 3<sup>ème</sup> Prix : 20 000 €.

C'est dans le cas de « nouveaux projets qu'un financement permettrait de lancer » que s'inscrivent les projets pour lesquels le macLYON souhaite déposer une candidature :

Dossier « Open access » :

S'engager résolument dans une démarche d'open access, c'est-à-dire de mise à disposition libre et gratuite d'un maximum de contenus liés à ses expositions et sa collection.

C'est une gageure dans le champ de l'art contemporain, où les œuvres ne sont pas dans le domaine public.

Pour ce faire, le macLYON souhaite déposer un dossier de candidature afin de mener un

vaste chantier de mise en ligne de nouvelles ressources à destination du plus large public. Il s'agit de faire profiter au plus grand nombre du savoir produit au fil des années successives de documentation, création d'outils de médiation, édition de catalogues, constitution d'une base de données collection... En mettant toutes ces informations à disposition, le macLYON entend s'inscrire au cœur d'un écosystème, permettant à des tiers (enseignants, étudiants, prestataires...) d'utiliser à leur tour ces données et les faire rayonner.

Le macLYON prévoit grâce à cet appel à projet la numérisation et le partage de contenus existant actuellement uniquement sous forme papier (catalogues épuisés, cartels d'œuvres...), la numérisation 3D d'œuvres de sa collection à des fins de médiation, la rédaction et mise en ligne de notices thématiques tissant des liens entre les œuvres de sa collection...

Il souhaite aussi jouer un rôle pionnier dans le champ de l'art contemporain, souvent exclu des réflexions sur l'open content, en organisant en 2021 un colloque européen dont les actes seront publiés sous forme d'un livre blanc et/ou d'un webinar pouvant servir de « kit » pour d'autres musées ou centres d'art contemporain souhaitant s'inscrire dans la même démarche.

#### Dossier « réalisation de film » :

Le musée d'art contemporain développe des projets participatifs de longue durée, qui engagent le public à fréquenter le musée différemment, comme un lieu familier où l'on peut être force de proposition. Ces expériences mettent un artiste au cœur du projet, pour offrir une pratique qui ne soit ni didactique ni préfabriquée, mais vraiment créative.

A l'automne 2021, le musée présentera plusieurs expositions consacrées à l'image animée, principalement par des artistes femmes.

En amont de ces expositions, grâce au prix Art Explora, une proposition sera lancée pour élaborer un film de A à Z sous la conduite d'un.e professionnel.le, en collaboration avec la CinéFabrique, école nationale supérieure de cinéma de Lyon.

Toutes les phases de création du film seront vécues par les participants qui créeront le scénario, feront le casting, la dramaturgie, la mise en scène, et se déplaceront à l'extérieur pour tourner.

Des visites sur les lieux emblématiques du cinéma de la région accompagneront cette expérience à échelle réelle (studios de Villeurbanne, la CinéFabrique, festivals de Lussas, de Marseille, d'Annecy). Le film sera présenté au musée à l'automne et proposé ensuite dans des festivals.

La remise des prix est prévue à l'automne 2020 à l'Institut de France.

Oui l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

**DELIBERE**

1 – M. le Maire est autorisé à accomplir toutes les démarches et à signer les documents nécessaires à la participation de la Ville de Lyon/Musée d'art contemporain au Prix européen Art Explora-Académie des beaux-arts.

2 – La recette correspondante sera imputée sur les crédits de l'exercice 2020, imputation 77-322-7713, opération ADMINICO-ON2.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

**Nathalie PERRIN-GILBERT**